

Juin
2026

MAZIÈRES FLASH

n°263

Le bulletin d'information mensuel de la commune



Le Conseil Municipal du 04 juin 2026

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire - remplacement des collerettes bleues lumineuses rue de la mairie

Un devis est signé avec le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire pour le remplacement de collerettes bleues lumineuses rue de la mairie pour un montant de 806,47 € dont 604,85 € à la charge de la commune

Modification d'emploi

Pour une réorganisation de service et afin d'assurer une meilleure continuité du service public et une qualité d'accueil renforcée, le poste d'adjoint administratif à la mairie passe de 30,12/35ème à un temps complet à partir du 1er septembre 2026.

OGEC - participation communale 2026/2027

Les forfaits scolaires sont revalorisés. Ils s'élèvent à 698,14 € par élève de pré-petite section, 1 396,28 € par élève de maternelle maziérais, 1 117,02 € par élève de maternelle extérieur, 457,88€ par élève de primaire maziérais et 366,30€ par élève de primaire extérieur. Soit un coût de 97 534,37 € pour l'année scolaire 2026/2027, sous réserve du nombre définitif des inscriptions.

Un travail d'analyse de la répartition des charges entre fonctionnement et investissement dans le budget prévisionnel 2025-2026 a mis en évidence un déséquilibre du budget de fonctionnement, les charges dépassent les produits. Le forfait communal, bien que conséquent, demeure insuffisant. Le forfait communal ne couvre plus l'ensemble des dépenses de fonctionnement, entraînant pour l'OGEC des déficits persistants depuis plusieurs années. La capacité d'autofinancement se trouve fortement réduite en raison de ces résultats déficitaires, ce qui limite la possibilité de réaliser les investissements nécessaires. Le report de ces investissements pourrait, à terme, générer des coûts plus élevés ou conduire à des situations d'urgence.

SPA - Convention de prestation de service de fourrière animale sans ramassage ni capture

La commune renouvelle la convention de prestation de service de fourrière animale sans ramassage ni capture avec la SPA pour une durée de 3 ans. Le coût par habitant est fixé à 1,52 € en 2027, 1,57 € en 2028 et 1,61 € en 2029.

Honorariat de Monsieur Guy Sourisseau, ancien maire

Le Conseil Municipal décide de déposer auprès du Préfet de Maine-et-Loire une demande tendant à ce que l'honorariat soit conféré à M. Guy SOURISSEAU pour son rôle déterminant dans la vie de la commune : en qualité d'adjoint au maire de Mazières-en-Mauges de 1996 à 2008 et en qualité de maire de Mazières-en-Mauges de 2008 à 2026.

Commission locale d'évaluation de transferts de charges - désignation des membres

Frédéric TERRIEN est désigné représentant de la commune pour siéger au sein de la Commission locale d'évaluation de transferts de charges (CLETC). Cette instance est chargée d'évaluer le coût des transferts d'équipements et de compétences des communes vers Cholet Agglomération.

Concrètement, quand une commune transfère une compétence à l'EPCI (ex : la voirie, la petite enfance, les équipements sportifs), deux choses changent :

- L'EPCI dépense à la place de la commune → il faut lui donner les moyens.
- La commune ne dépense plus → on lui reprend une partie de sa dotation de fonctionnement.

La CLETC est là pour chiffrer exactement ce transfert, afin que personne ne soit perdant ou gagnant artificiellement.

Supérette API

Un échange a eu lieu entre les élus et la société API afin de faire le point sur le fonctionnement de la supérette installée depuis octobre dernier. La fréquentation est encourageante, mais pour assurer la pérennité de ce service de proximité, il est nécessaire d'augmenter le panier moyen. Chacun peut contribuer au maintien de l'ensemble des commerces de la commune qui jouent tous un rôle essentiel dans la vie locale.

27 juin

Kermesse (école)

02 juillet

Conseil municipal

13 septembre

Vide grenier (comité des fêtes)

19 septembre

Concours pétanque (amicale de pétanque maziéraise)

27 septembre

Randonnée des bois (CCM
Cyclo)

02 octobre

Assemblée générale (OGEC)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

www.mazieres-en-mauges.fr



Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 02 juillet 2026 2026 à 20 h 00

CHLORO'fil
se branche nature

**LES MARDI, MERCREDI ET JEUDI
7, 8 ET 9 JUILLET 2026**

**REPAS DE CLOTURE
GUINQUETTE & JEUX**

Inscrivez-vous

40 bis Rue de la Libération
49340 Nuillé
02 41 55 93 41

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins - Association déclarée à la sous-préfecture de Cholet sous le numéro W402000808

LUDI'GYM
MULTISPORTS
ENFANTS DE 3 À 8 ANS

ATHLETISME, EXERCICES DE MOTRICITE, JEUX COLLECTIFS
ET D'OPPOSITION, RAQUETTES, ACCROGYM...

RETROUVEZ LEO TOUTS LES MERCREDIS

09H50 À 11H (ENFANTS NES EN 2022 ET 2023)
11H À 12H10 (ENFANTS NES EN 2021 ET AVANT)

105 € / AN

- Salle de sports de Mazières
- Début des cours : 09 / 09 / 2026
- Fin des cours : 30 / 06 / 2027
- Éducateur sportif diplômé
- Pédibus pour les enfants inscrits au centre aéré Tematout

**VEZ FAIRE UN COURS D'ESSAI
UN MERCREDI DE JUIN OU SEPTEMBRE**

Renseignements et inscriptions : ludigym.mazieres@gmail.com
Site internet : <https://sites.google.com/view/ludigym/accueil>

VIDE GRENIER

Dimanche 13 septembre 2026

Organisé par le Comité des Fêtes de Mazières-en-Mauges

Exposition
de 8h à 17h

En cas de
mauvais temps,
salle disponible
uniquement
sur réservation.

**Tarif exposants :
3 € le ml**



Exposants réservez dès à présent votre emplacement

→ <https://www.payasso.fr/comitefetesmazieres/inscriptionvidegrenier>
(scannez le QR code ci-dessus pour accéder directement au site)

→ ou courriel : Comitefetesmazieresenmauges@gmail.com

→ ou courrier : CFM - 5 square de Groix - 49280 MAZIÈRES-EN-MAUGES

MAZIÈRES-EN-MAUGES

Ne pas jeter sur la voie publique

à 2 minutes de Cholet

Tu as entre 15 et 17 ans,
tu habites Mazières
et tu as envie d'un
peu d'argent de poche ?

1 mission
de 3 h 30
15 €

inscris-toi
vite !



si vous êtes intéressé(e)s, envoyez votre candidature à mairie@mazieres-en-mauges.fr

La sélection du mois

Quatre jours sans ma mère de Ramsès Kefi

Ce roman fait partie de la sélection pour le prix POP 2026.



À trente-six ans, le narrateur, Salmane, diplômé d'histoire ancienne mais serveur dans un fast-food, vit encore chez ses parents. Ce cocon familial repose sur une mère discrète, entièrement dévouée, et un père taiseux, bougon, volontiers éruptif. Mais un matin, la mère, Amani, disparaît en laissant un mot : elle doit partir, elle reviendra. Ce départ agit comme un séisme. Pourquoi est-elle partie ? Où est-elle ? Est-elle en danger, ou a-t-elle choisi de disparaître ? Chercher sa mère, c'est découvrir l'histoire qu'on ne lui a pas racontée. Ses parents lui apparaissent alors comme des êtres déracinés, porteurs d'un silence plus lourd que les mots. C'est aussi un hommage délicat aux mères, celles qui font, soutiennent, portent, sans bruit, et que l'on aime souvent sans savoir le dire. Un premier roman tendre, sensible et drôle à retrouver dans votre BB de Mazières.